**Compte rendu du conseil d’école du vendredi 10 novembre 2017**

**Élections du 13 octobre 2017**

Résultats :  
  
La liste unique des 9 noms est élue avec 7 titulaires et 2 suppléants.

**Fin du temps récréatif du mercredi midi :**

Rudy Delaplace rappelle qu’à la fin août le gouvernement a annoncé la fin des contrats aidés et ne semble pas opter pour un autre dispositif en remplacement. Suite au non renouvellement des contrats aidés arrivés à terme en septembre et en octobre, l'effectif du personnel de CAP diminuant, Marine Graceffa et lui-même proposent donc deux solutions aux parents pour continuer à maintenir des conditions d'accueil optimales pour les enfants du groupe Schuman le mercredi midi.

Soit :

Inscrire les enfants aux repas et centre de loisirs pour continuer la prise en charge des enfants après le temps scolaire du mercredi matin. Les parents paient donc l'ensemble de la prestation mais peuvent venir rechercher leurs enfants après le repas pour continuer leurs activités extrascolaires.

Soit :

Décaler la séquence d'enseignement pour que les parents puissent avoir le temps de venir chercher leurs enfants passé 12h.

Le temps scolaire peut donc être déplacé de 9h à 12h15.

**Semaine de 4 jours :**

Lorsque nous avons opté pour la semaine des 4 jours et demi, on nous a dit que la matinée supplémentaire coïncidait aux capacités d’apprentissage de nos enfants.

L’inspection académique n’est pas en mesure de nous aider en chiffre pour orienter notre choix d’une semaine scolaire car il n’y a eu aucune évaluation de faite avant ou après le passage à 4 jours et demi.

Rudy Delaplace rappelle qu’avec la suppression des contrats aidés, nous ne sommes plus en mesure d’organiser les NAP et les temps récréatifs. Il faut donc rediscuter de la mise en place d’un nouveau rythme scolaire peut-être à 4 jours avec une nouvelle organisation à la journée, à la semaine, des NAP et temps récréatifs.

S’il n’y a plus de dotation de l’état à hauteur de 54 000 €, tout sera à la charge de la commune.

La mairie peut envisager de faire un courrier d’explication et de proposer une consultation avec les deux propositions possibles.

La décision de l’organisation de la semaine pour l’année 2018-2019 sera prise au plus tard lors du second conseil d’école et sera commune aux deux écoles du groupe scolaire .

**Vacances scolaires et centres de loisirs :**

Rudy Delaplace rappelle que le centre de loisirs fonctionne du premier jour des vacances jusqu’à la veille de la reprise et selon notre convention avec des locaux partagés. CAP peut utiliser les locaux, voire plus de classes et salles qu’avant, car il y a plus d’enfants accueillis. Le but étant d’accueillir au même endroit les enfants d’une même fratrie pour accommoder les familles.

Il faut donc s’harmoniser entre corps enseignant et CAP pour s’engager à respecter le matériel de l’école ou celui plus personnel de chaque enseignant, faire le ménage pour rendre les locaux propres et en bon état de fonctionnement pour la reprise scolaire de chaque enseignant.

CAP sera plus vigilant pour éviter les soucis rencontrés cet été par des jeunes titulaires du BAFA et fera jouer son assurance pour remplacer tout matériel abimé, manquant ou cassé.

C’est à chaque enseignant d’en faire la liste et la demande par mail.

**Le local vélo/trottinette :**

Rudy Delaplace et Mme Dubreucq étudieront la question pour le support vélo ou trottinette à savoir si hors ou dans l’école, hors ou sous abri. A suivre au prochain conseil d’école.

**L’école numérique :**

3 écrans numériques ont été posés, dans les classes de Mme Dejager pour les petits, Mme Bielenica pour les moyens et Mr Gotainer pour les grands.

La formation numérique a eu lieu le mercredi 8 novembre pour les enseignants comme pour Patricia de la BCD.

Mme Dubreucq rappelle qu’il y a des éléments manquants et qu’elle verra avec Emilie Lefevre pour récupérer les câbles VGA, les claviers et le visualiseur.

Les autres classes et la BCD seront numérisées pour la rentrée 2018.

**La fresque :**

Une inauguration aura bientôt lieu. Certainement un vendredi à 16h30.

Mme Dubreucq rappelle qu’il est prévu de faire un atelier avec les enfants afin de compléter la fresque murale par des dessins au sol pour que le street art soit moderne, cohérent et sympathique.

Vous pouvez voir les œuvres de l’artiste choisi par Rudy Delaplace via le net en tapant « art LEM ». Il est intervenu aussi dans le quartier de Ste Hélène à St André.

**La classe supplémentaire :**

Rappelons que la décision revient à l’inspection académique. Mais nous avons deux options à court terme et moyen terme.

Rudy Delaplace propose pour le court terme de mettre au norme la classe réservée au club d’aquariophilie.

Si la hausse des effectifs scolarisés se poursuit, à long terme, on peut penser au bâtiment modulaire à mettre sur la pelouse de la cour pour 2 ou 3 classes.

Rudy Delaplace constate que depuis 2001, l’évolution de la population est passée de 10 500 habitants à 12 000 habitants : ce qui garantit de conserver le nombre de classes existantes. Mais quelle sera la capacité d’accueil des enfants avec les nouvelles constructions dans 5 ans ?

**Le plan vigipirate :**

Mme Dubreucq rappelle qu’il existe toujours, donc pour l’instant, on attend les nouvelles consignes du gouvernement.

L’accueil continuera par les classes, côté cour.

**Les exercices de sécurité :**

Comme chaque année, il est prévu :

* 3 exercices incendie, où les enfants sortent rapidement des bâtiments : un déjà effectué en septembre et un autre prévu en situation réelle, avec surprise, sans que les enseignants soient prévenus.
* Un exercice attentat intrusion prévu pour mercredi 15 novembre : les enfants se mettent sous les tables ou se cachent dans des coins retirés avec les stores baissés et sans bruit.
* Un exercice confinement de risque majeur prévu en mars où les enfants rentrent et sont répartis, pour les petits dans le dortoir, pour les moyens dans la classe de Mme Dubreucq et pour les grands dans la classe de Mme Dhoine. Si ça se passe côté Curie Ferry, c’est dans la garderie. Pour le contact avec l’extérieur, il y a le portable personnel de Mme Dubreucq et un portable chez les grands.

Les sonnettes sont différentes pour chaque exercice.

**Le passage piéton :**

Le but est de sécuriser les passages des enfants côté Général de Gaulle et côté Chanzy.

De nouveaux contrats vont débuter avec un contrat de 33 h (partie administrative, partie contact enfant avec surveillance du passage piéton, du temps de cantine et des récréations/sorties) à Curie Ferry dès lundi 13 novembre et un autre contrat de 31h (à répartir avec Mme Dubreucq pour l’accompagnement lors des sorties, le passage piéton)

**La réfection de la salle de motricité :**

En 2017, le coût des travaux représente 290 000 € mais nous n’avons pas obtenu la subvention des 60 % de financement par la CAF.

La demande administrative de crédit est redéposée pour 2018. Si l’acceptation est donnée, les travaux seront envisagés l’été 2019.

**L’insonorisation de la garderie :**

Rudy Delaplace va demander une insonorisation par le sol.

**Photo de classes :**

Peut-on envisager de faire les photos vers les mois d’avril ou mai lorsque le temps est plus clément ?

**La vaccination :**

Mme Dubreucq rappelle que les 11 vaccins obligatoires le seront pour les enfants nés après le 1er janvier 2018.

**Le handicap :**

Mme Dubreucq rappelle qu’il y a 3 enfants concernés, pour le moment, avec un dossier en cours, demande faite à la MDPH : 2 en grande section, 1 en moyenne/petite section.

Selon la loi 2005, tout enfant a le droit d’être scolarisé dans son école de secteur.

Il y avait deux ASEH dont une mutualisée qui vient de donner sa démission pour un changement de poste. Il faut donc attendre la décision de la maison départementale du handicap pour son remplacement.

**Problème de communication avec l’accueil :**

Mme Dubreucq rappelle qu’avec la fin des contrats aidés, il n’y a plus personne disponible pour ouvrir les portes aux retardataires, ou aux parents devant chercher ou ramener les enfants pendant la journée.

Mme Dubreucq conclut avec le règlement intérieur voté à l’unanimité et les prochaines dates des conseils.

Le 2ème conseil aura lieu le jeudi 15 février 2018.

Le 3ème conseil aura lieu le jeudi 24 mai 2018.

Commission travaux le 4 décembre à 18h : Marie Cuvillier, Maud Tanghe, Olivier Gotainer et Mme Dubreucq

Commission restauration le 21 décembre : Baya Mokrani, Maud Tanghe, Mme Dejager et Mme Dubreucq